

Certificat batterie

Date du diagnostic : 13/02/2026 à 20:23 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/cca6972f4ee.pdf>



Citroën ë-C4 ⁽¹⁾

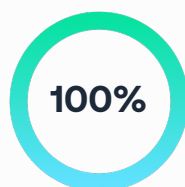
VIN : VR7BCZKXCNE061918

Date de mise en circulation : 31/03/2023

Kilométrage : 6 278 km

⁽¹⁾ Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽²⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽³⁾

51 kWh / 51 kWh

⁽²⁾ SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

⁽³⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽⁴⁾

📍 Usage urbain

☀ Été (25°C)

450 - 498 km

🌨 Hiver (0°C)

337 - 373 km

📍 Usage autoroute

315 - 349 km

273 - 301 km

📍 Usage mixte

397 - 439 km

318 - 352 km

⁽⁴⁾ Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.